



CHARTRE ETHIQUE DE France BIOTECH ET SES MEMBRES

Pourquoi une charte éthique ?

France Biotech est l'association française des entreprises de biotechnologies et de leurs partenaires. Les membres de France Biotech travaillent à la maîtrise des technologies les plus innovantes tournées vers la protection de la santé et de l'environnement et vers l'amélioration de procédés industriels.

Cette charte a pour vocation de définir la position de France Biotech par rapport aux applications de la biotechnologie de manière générale. Les membres de France Biotech s'engagent à appliquer et promouvoir les principes fondamentaux de cette charte, qui leur permet d'anticiper sur les questions d'éthique dans le cadre de leur activité quotidienne. Dans le même esprit, France Biotech et ses membres reconnaissent et appliquent les principes éthiques établis par EuropaBio, l'association européenne des biotechnologies.

France Biotech et ses membres expriment à travers ce texte leur engagement à agir de manière responsable vis-à-vis de la Société et leur volonté de contribuer au dialogue social, dans le respect des lois. France Biotech et ses membres se sont toujours attachés, à travers les prises de position de l'association sur les questions de bioéthique, à privilégier une large réflexion préalable et une approche objective de ces questions. France Biotech et ses membres entendent poursuivre dans cette voie en proposant et défendant des prises de positions indépendantes, claires et basées sur une évaluation des données scientifiques, technologiques et sociétales.

Quels sont les principes fondateurs de cette charte ?

France Biotech et ses membres s'engagent à appliquer et à promouvoir, de manière permanente et dynamique, les principes solidaires et indissociables suivants :

- le respect de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine,
- un équilibre harmonieux entre le respect des libertés individuelles et la sauvegarde de l'intérêt général,
- la protection de l'environnement et de la biodiversité,
- le respect de la liberté de la recherche.

France Biotech et ses membres adhèrent et s'engagent à appliquer et à promouvoir les textes internationaux de référence dans leur activité de recherche et de développement industriel, notamment :

- La Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme de l'Unesco
- La Déclaration d'Helsinki (révisée en 2000)
- La Déclaration d'Inuyama du CIOMS
- La Convention sur les droits de l'homme et la biomédecine du Conseil de l'Europe (Oviedo, 1997)
- La Convention de Rio sur la biodiversité (Rio 1992)

FRANCE BIOTECH

Hôpital Saint-Louis – 1, avenue Claude-Vellefaux – 75010 PARIS

Tél : 01 56 58 10 70 – Fax : 01 56 58 20 33

E-mail : contact@france-biotech.org - Site Web : www.france-biotech.org



Charte éthique

Nous sommes engagés dans la réalisation du potentiel des biotechnologies et de leurs multiples applications.

Les membres de France Biotech s'attachent à rechercher et développer des applications permettant de prévenir et de traiter des maladies, de sauver des vies humaines et d'améliorer la qualité de la vie en général. Nous refusons les applications qui ne respectent pas les Droits de l'Homme et qui comportent des risques potentiels outrepassant les bénéfices espérés.

Nous sommes ainsi, par exemple, en faveur d'une autorisation de la recherche, encadrée et contrôlée, sur les cellules souches embryonnaires humaines et le transfert d'ADN, compte-tenu des perspectives thérapeutiques qu'offrent ces technologies pour des pathologies graves ou incurables.

Nous sommes attachés à un dialogue raisonné avec la société, basé sur l'exposé et la diffusion claire et accessible à tous de l'ensemble des arguments scientifiques et technologiques disponibles.

La résolution des problèmes éthiques que soulèvent les avancées scientifiques dans les sciences de la vie nécessite un large débat public. France Biotech prend en considération l'ensemble des opinions exprimées au sein de la Société et apporte des éléments de débat et des arguments objectifs basés sur les connaissances disponibles.

Nous plaçons au premier rang de nos priorités la santé ainsi que la protection des personnes, de l'environnement et de la biodiversité dans la mise en œuvre de nos produits et technologies.

L'activité des entreprises de biotechnologies et leurs produits sont strictement encadrés par les instances réglementaires nationales, européennes et internationales. Nous sommes favorables à une réglementation basée sur une évaluation scientifique des bénéfices espérés et des risques potentiels, destinée à préserver la santé, assurer la sécurité et la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Nous sommes fermement opposés au clonage reproductif humain.

Nous sommes contre les modifications du Système Nerveux Central, à d'autres fins que thérapeutiques.

Nous respectons la confidentialité de l'information médicale, y compris la confidentialité des données génétiques personnelles, dans le respect des lois en vigueur.

L'information médicale individuelle doit être traitée de manière confidentielle et protégée contre des usages répréhensibles. Nous sommes en particulier fermement opposés à toute utilisation des données médicales qui favoriserait l'intolérance ou la discrimination des personnes

FRANCE BIOTECH

Hôpital Saint-Louis – 1, avenue Claude-Vellefaux – 75010 PARIS

Tél : 01 56 58 10 70 – Fax : 01 56 58 20 33

E-mail : contact@france-biotech.org - Site Web : www.france-biotech.org



Nous adhérons aux procédures de consentement éclairé du patient ou du donneur.

Dans le cadre de la déclaration d'Helsinki, les recherches cliniques ne sont réalisées, qu'après avis d'un Comité d'Ethique Indépendant et l'inclusion du patient dans l'essai clinique fait suite à son consentement informé, éclairé et signé.

Nous respectons strictement toutes les réglementations nationales et la Directive européenne encadrant l'expérimentation animale.

Lors de la mise au point d'un nouveau médicament, l'expérimentation animale est aujourd'hui encore un préalable indispensable à l'étude clinique chez l'homme. Nous respectons les animaux utilisés à des fins de recherche médicale, et nous engageons à intégrer dans notre démarche la réflexion déjà engagée sur l'éthique de l'expérimentation animale. Nous nous engageons à utiliser, lorsqu'elles existent, les méthodes alternatives à l'expérimentation animale disponibles et validées.

En matière d'applications des biotechnologies végétales, nous sommes pour la liberté de la recherche dans ce domaine.

Nous nous engageons à diffuser l'information scientifique et les explications relatives aux bénéfices nécessaires à l'évolution du débat sur le sujet, sachant qu'un cadre réglementaire existe d'ores et déjà en France et en Europe. Nous souhaitons que la politique et la réglementation relative aux biotechnologies végétales soient fondées sur une analyse objective de toutes les données scientifiques, économiques et écologiques mondiales. Nous sommes pour le respect et l'application de la loi tant par les laboratoires et centres de développement des OGM que par leurs opposants.

Nous nous engageons à protéger et respecter la biodiversité.

La variabilité génétique de l'homme, des plantes, animaux et autres organismes est une ressource naturelle pleine de valeur. L'environnement change constamment, et faute de réserves de diversité génétique suffisantes, les organismes vivants ne pourront plus s'adapter à ces changements. Nous travaillons, en concertation avec les pouvoirs publics et les autres organisations, à cataloguer et conserver ces précieuses ressources.

Nous sommes fermement opposés à l'usage des biotechnologies pour développer des armes de quelque nature que ce soit et notamment opposés à l'usage et la manipulation d'organismes pathogènes ou produits toxiques à des fins de destruction des humains, des cultures ou des animaux.

Nous adhérons aux termes de la Convention sur les Armes Biologiques, convention destinée à bannir le développement et l'usage d'armes biologiques. Nous n'entreprendrons aucune recherche dirigée vers le développement, le test ou la production de telles armes. Au contraire, les industriels et professionnels de la biotechnologie se tiennent prêts à rechercher et développer des antidotes et des vaccins contre de telles armes et à coopérer avec les autorités nationales, européennes et internationales afin de permettre le contrôle des importations-exportations de produits susceptibles de produire de telles armes.

FRANCE BIOTECH

Hôpital Saint-Louis – 1, avenue Claude-Vellefaux – 75010 PARIS

Tél : 01 56 58 10 70 – Fax : 01 56 58 20 33

E-mail : contact@france-biotech.org - Site Web : www.france-biotech.org